

FFRS

Procès-verbal du

Comité national mixte des uniformes entre

la Société canadienne des postes (SCP) et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) pour les factrices et facteurs ruraux et suburbains

(FFRS)

Le 20 février 2019 à 11h30am

(N0080d)

Réunion n° 14

Présents :

STTP Marc Roussel

Chris Pleasants

Coleen Jones

SCP Nicole Arbic

Josée Lousseize

Natalia Delle Donne

DESCRIPTION	ACTION
<p>POLO ROUGE HAUTE VISIBILITÉ</p> <p><u>STTP 15.06.01</u></p> <p>Le Syndicat a reçu des plaintes concernant certains vêtements fournis aux FFRS. Plus particulièrement, le Syndicat a mentionné qu'il y a des préoccupations au sujet de la chemise polo rouge. Par exemple, le Syndicat fait savoir que les FFRS se plaignent de la couleur rouge et du matériel utilisé. La chemise est très chaude quand elle est portée en été car elle est fabriquée en polyester à</p>	Luc Lafrance/ Josée Lousseize

100 %. Le Syndicat déclare que dans certaines régions, telles que l'Ontario et les Prairies, les employées et employés et le Syndicat ont signalé ces problèmes à plusieurs reprises par le passé.

La Société confirme que le matériel de la chemise polo rouge est similaire à la chemise fabriquée pour les employés de l'unité urbaine.

STTP 15.09.01

La SCP informe le Syndicat qu'elle envisage de modifier le polo réglementaire afin qu'il soit conforme aux normes de haute visibilité de l'ASC. La SCP indique également que les employés doivent continuer de porter le polo rouge actuel jusqu'à nouvel ordre.

Luc Lafrance /
Josee Louiseize

Le Syndicat suggère la possibilité que la SCP fournisse des polos bleus d'ici à ce que les polos rouges soient retirés.

La SCP indique qu'elle examinera cette possibilité et qu'elle fera un suivi à ce sujet à la prochaine réunion; si elle arrive à une conclusion avant la réunion, elle fera part de sa décision au STTP.

STTP 15.12.01

La SCP informe le Syndicat que nous sommes encore après travaillés sur une chemise polo de haute visibilité et mentionne également qu'elle envisage de moderniser les uniformes. La SCP travaillera à réduire le nombre de tailles offertes et par le fait même le nombre d'UGS. La SCP demandera la collaboration du Syndicat une fois que des progrès auront été réalisés.

Luc Lafrance /
Josée Louiseize

<p><u>STTP 16.02.01</u></p> <p>La SCP a informé le syndicat que nous allons présenter des vêtements homme/femme, y compris le polo. La SCP aura à fournir au STTP un compte entre les vêtements homme/femme qui seront disponibles.</p>	<p>Luc Lafrance / Josée Louiseize</p>
<p><u>STTP 16.05.01</u></p> <p>La SCP informe le Syndicat que le groupe des FFIRS est composé de 2 364 hommes et de 4 567 femmes. La SCP fournira un échantillon des chemises polo pour hommes et pour femmes une fois qu'ils en auront des exemplaires.</p>	<p>Luc Lafrance / Josée Louiseize</p>
<p>La SCP informe le Syndicat qu'elle attend que les groupes Santé et sécurité et CSA déterminent à quelle classe appartient les vêtements de la SCP.</p>	
<p>Le Syndicat demande la présence d'un représentant du groupe santé et sécurité à la prochaine réunion du Comité des uniformes dans le but d'expliquer les différences entre les classes de vêtements.</p>	
<p>Le Syndicat veut participer au choix du style de chemise polo de haute visibilité</p>	
<p><u>STTP 16.09.01</u></p> <p>Le STTP demande à comprendre l'avis de la Société sur la classe de vêtements requis.</p> <p>La SCP répond que la CSA a publié un nouveau standard pour les vêtements haute visibilité en décembre 2015. Plusieurs autres employeurs sont dans le processus d'inclure des qualités réfléchissantes dans les vêtements des employés.</p>	<p>Luc Lafrance / Josée Louiseize</p>

Le STTP demande une copie de l'outil que la CSA utilise pour déterminer le niveau de réflectivité requise pour les vêtements. La grille sera partagée avec le syndicat.

Le STTP demande si nos choix doivent être confirmés par la CSA. La SCP répond que non, la CSA ne confirme pas si les vêtements sont conformes. La SCP est responsable de ses décisions suite aux standards de la CSA. La SCP n'a pas pris de décision finale sur le type de visibilité requise pour les vêtements de la Société.

Les parties suggèrent que ce point (visibilité classe 1,2 et 3) soit discuté lors des rencontres du comité national mixte en santé et sécurité.

STTP 16.11.01

Les parties auront une discussion concernant ce sujet le 6 décembre lors de la rencontre du comité national mixte en santé et sécurité.

Luc Lafrance /
Josée Lousseize

STTP 17.03.01

La SCP a informé le STTP que nous avons une réunion jeudi le 23 mars avec notre fournisseur, Santé et Sécurité et l'Équipe de valorisation de la marque pour discuter davantage le Polo à haute visibilité. La SCP a confirmé que le polo sera CSA classe 2 - niveau 2. Le département de Santé et sécurité souhaite que Postes Canada fasse un essai sur terrain à la fin août avec 100 employés FFRS bien qu'il ne soit pas réaliste, car il s'agit d'un vêtement compliqué à produire.

Luc Lafrance /
Josée Lousseize

La SCP mentionne que nous avons travaillé sur ce projet au cours des 2 dernières années et de nombreuses options différentes ont été créées et introduites, mais sans succès. La SCP a informé le syndicat que nous allons envoyer des photos du polo après notre

rencontre avec le fournisseur. Une fois que nous connaissons les options que nous voulons, notre fournisseur créera 3 options, S & S ensuite montrera les options à la haute direction pour leur décision. Le syndicat veut comprendre les spécifications et la raison d'être de la décision de CSA Classe 2 - niveau 2, la SCP transmettra la question à S&S. Le syndicat est préoccupé par le fait que le vêtement sera trop chaud, et ils ont des problèmes de conformité en raison des employés se plaignant que le gilet HV est trop chaud porté par-dessus leur vêtement. La SCP informe le STTP que le polo mis à l'essai à ce moment-là ne sera probablement pas le modèle final.

Le syndicat questionne la raison et le pourquoi une couleur différente du polo urbain. La SCP a informé que les FFRS sont une gestion d'équipe séparée et une unité de négociation différente des employés du STTP urbain. Le STTP n'est pas d'accord. L'union a indiqué que les FFRS font le même travail que les facteurs urbains, donc le polo doit être de la même couleur.

STTP 17.07.01

La SCP montre l'échantillon du polo au Syndicat. L'objectif est d'effectuer la mise à l'essai à la fin août ou en septembre, si tout va bien. Un total de 100 FFRS ont été sélectionnés pour tester la chemise à manches longues et celle à manches courtes.

Kim Gould de l'équipe Santé et sécurité explique que le polo est de classe 2, niveau 2.

Le Syndicat demande si le matériel du polo est le même que celui du polo précédent. La SCP répond qu'il s'agit du même matériel, 100 % polyester. Seul le tissu polyester permet aux bandes réfléchissantes de coller adéquatement. La SCP mentionne

Luc Lafrance /
Josée Louiseize

qu'après l'essai d'usure, elle tentera de trouver un autre matériel que le polyester, mais qu'en raison de la couleur jaune de haute visibilité, cela pourrait ne pas être possible.

Après la période d'essai, nous allons informer notre fournisseur que la poche doit être identique à celle du polo actuel, si possible.

La SCP informe le Syndicat que les boutons sont également de haute visibilité.

Si tout va bien, le polo sera offert à compter de l'été prochain.

SCP 17.11.01

La mise à l'essai du polo à manches courtes a pris fin le 1er novembre.

La mise à l'essai du polo à manches longues a pris fin le 7 novembre.

Les résultats seront fournis dès qu'ils seront disponibles. En fonction des premiers commentaires, on a décidé de modifier la poche pour la placer à l'horizontale plutôt qu'à la verticale, et d'ajouter du tissu filet sous les aisselles.

Luc Lafrance /
Josée Lousseize

SCP 18.03.01

Nous avons modifié la pochette et nous avons ajouté du tissu filet autour et sous les aisselles. La distribution devrait commencer cet été, nous allons commencer par deux chandails à manches courtes par employé jusqu'à ce que la production aille bon train. Lorsque la SCP aura les échantillons pour le Syndicat, ils seront expédiés.

Luc Lafrance
Josee Lousseize

<p><u>SCP 18.05.01</u></p> <p>La note d'information à l'intention des superviseurs a été diffusée le mercredi 16 mai. Depuis ce même jour, à 16 h, il est également possible de commander en ligne le polo de haute visibilité.</p> <p>Un total de 1251 polos ont été expédiés</p> <p>.839 femme</p> <p>. 412 homme</p> <p>Le Syndicat insiste pour que le polo de haute visibilité soit offert à 0 point. La SCP indique au STTP qu'elle n'est pas en mesure de négocier, et que la question devrait être soumise au CLMSS. La SCP spécifie que le polo de haute visibilité n'est pas obligatoire, et qu'il s'agit plutôt d'un vêtement optionnel offert à 20 points.</p> <p><u>SCP 18.10.01</u></p> <p>En raison de plaintes de la part des employés selon lesquelles la partie inférieure avant du polo de haute visibilité a tendance à devenir sale, la SCP informe le STTP d'un changement proposé quant à la conception du polo, consistant en l'ajout de tissu rouge en dessous de la bande réfléchissante de haute visibilité. Une bande rouge sera ajoutée à l'extrémité de la manche de la chemise (selon la conception présentée).</p> <p>La SCP étudiera la possibilité d'ajouter un tissu filet différent autour des aisselles pour accroître la respirabilité.</p> <p>Le STTP demande à ce que le polo soit offert comme article d'équipement de protection individuel pouvant remplacer le gilet. La SCP maintient que le polo de haute visibilité constitue une solution de rechange, mais que le gilet de haute visibilité est l'article obligatoire.</p>	<p>Luc Lafrance</p> <p>Josee Louisseize</p> <p>Nicole Arbic</p> <p>Josee Louisseize</p>
---	---

Nous avons déjà envoyé une note d'information à l'intention des superviseurs. La SCP mentionne au STTP que nous travaillons sur une autre option destinée aux employés souffrant d'allergies. Une chemise en coton à 100 % pourrait possiblement être cousue sous le polo de haute visibilité en polyester.

La SCP va à nouveau allouer deux chemises à manches courtes à chaque agent de livraison pour l'année prochaine. Les polos à manches longues améliorés, comportant des éléments de haute visibilité, ne seront pas remis pour l'instant.

SCP 19.02.01

Le polo de haute visibilité modifié a été présenté au Comité. Les modifications apportées au polo comprennent le matériau rouge au bas, qui ne se salira pas aussi vite, et les bandes réfléchissantes qui sont droites et non courbées. Le polo de haute visibilité modifié respecte la norme de la CSA (classe 2, niveau 2). Lors de la prochaine production prévue en 2020. Le logo de la Société pourrait être rouge.

Il sera possible de se procurer le polo de haute visibilité à compter du mois de mai, en fonction des stocks.

. Seuls deux polos maximum par employé pourront être commandés selon le principe du premier arrivé, premier servi, et ce, afin qu'un nombre plus important d'employés puissent en commander.

Nicole Arbic
Josee Lousseize

DATES SUIVANTES SUGGÉRÉES: